

ALTERNANCE

DUT GÉNIE ÉLECTRIQUE et INFORMATIQUE INDUSTRIELLE *par apprentissage*

Une formation universitaire technologique **Une expérience professionnelle**



LE DUT GEII PAR ALTERNANCE

Le DUT GEII est unique, qu'il soit préparé de manière classique ou par alternance.

Le département GEII assure la formation en 4 semestres de techniciens généralistes supérieurs, collaborateurs directs d'ingénieurs rapidement aptes à l'encadrement d'une équipe au sein d'une entreprise dans les métiers de l'électricité, de l'électronique, des automatismes ...

Les principales caractéristiques du diplôme sont l'autonomie, la polyvalence, l'adaptabilité.

La formation est sanctionnée par un diplôme national : le Diplôme Universitaire de Technologie (D.U.T.) de Génie Electrique et Informatique Industrielle intégré dans le schéma du L.M.D. (Licence, Master, Doctorat).

L'ALTERNANCE, POURQUOI ?

Elle permet l'obtention d'un diplôme bac+2 tout en se construisant une expérience professionnelle.

L'étudiant est salarié d'une entreprise et dispose ainsi d'une autonomie financière.

L'ALTERNANCE, COMMENT ?

La 2^{ème} année est proposée en formation par alternance, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, 1 mois en entreprise et 1 mois à l'IUT.

Les entreprises d'accueil ont une activité industrielle (industries électriques et électroniques, appareillage et instrumentation, production et transport d'énergie, télécommunications, transports, automobile, aéronautique, espace, industrie manufacturière et de transformation, construction et réparation navales...).

Entreprises ayant déjà accueilli des apprentis

THALES, DCN, GENAVIR, ENAG, ACEMO, etc ...



LES DEBOUCHES

Insertion professionnelle

Après sa formation, l'apprenti peut se voir proposer un contrat de travail dans son entreprise d'accueil.

S'il veut travailler dans une autre entreprise, il bénéficie de l'atout supplémentaire que constitue l'expérience professionnelle acquise pendant la formation au DUT GEII par alternance pour trouver un poste en bureaux d'études, services de maintenance, encadrement et suivi de production, services de recherche et développement en tant qu'assistant d'ingénieurs, technico-commercial dans la vente de matériels électriques, services d'installation et de mise en route, services de test et mesure ...

Poursuites d'études

S'il veut poursuivre ses études : il a obtenu le DUT GEII et peut postuler aux Ecoles d'ingénieurs, licences générales et licences professionnelles (par alternance ou non).

L'APPRENTISSAGE INDUSTRIEL

EN BRETAGNE

ALTERNANCE

DUT GÉNIE ÉLECTRIQUE et INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

par apprentissage

Une formation universitaire technologique Une expérience professionnelle



LE CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement est divisé en **Formation Universitaire** comprenant des Cours et Travaux Dirigés (18h/sem.) et des Travaux Pratiques (12h/sem.) et **Formation en entreprise** avec des applications permettant à l'apprenti de faire le transfert de ses compétences en milieu industriel.

Les enseignements associent les aspects scientifiques, technologiques et applicatifs des sciences de l'électricité :

Génie Electrique

Fondements du génie électrique, électronique (composants et fonctions élémentaires, traitement de l'information, communications, radio et hyperfréquences, amplification et antennes), électrotechnique (transformateurs, machines électriques, conversion d'énergie, entraînements, variation de vitesse, énergies renouvelables).

Automatismes

Automates programmables, réseaux de terrains, contrôle-commande des systèmes industriels, télécontrôle, supervision, asservissement-régulation des procédés industriels.

Informatique des systèmes industriels

Programmation et algorithmique (langage C), microprocesseurs (68HC12), systèmes temps réels, électronique numérique, réseaux informatiques de communication.

Formation scientifique et humaine

Maths : fondamentaux d'algèbre, trigonométrie, analyse, calcul intégral et équations différentielles, mathématiques appliquées, outils mathématiques pour l'analyse de Fourier, mathématiques pour le signal discret.

Physique : mécanique, électromagnétisme, optoélectronique/thermique, capteurs / CEM.

Culture et communication : s'exprimer pour communiquer, s'informer et informer, se documenter, communiquer dans le milieu professionnel, connaître l'entreprise.

Anglais : général, professionnel et de spécialité.

Unité d'enseignement professionnel

Projet personnel et professionnel, projet tutoré, projets techniques, périodes en entreprise.

Le rythme de l'alternance est de 4 semaines à l'IUT pour 5 semaines en entreprise, pour toute la 2^{ème} année.



L'ADMISSION

PUBLIC

Baccalauréat série scientifique S, ou technologique STI ou en dispense DAEU option B (scientifique).

PROCEDURE

Demande de dossier et pré-inscription du 20 janvier au 20 mars 2010 sur le site candisup (<http://candisup.univ-bretagne.fr>).

Résultat consultable sur le site candisup début juin.

En plus de cette inscription, il est demandé de se faire connaître auprès des responsables (voir les contacts ci-dessous) dans le but de guider les recherches d'entreprise.



LES CONTACTS

IUT de Brest

Rue de Kergoat - CS 93837 - 29238 BREST Cédex 3
Service apprentissage : dut.app@univ-brest.fr - 02 98 01 60 58
www.univ-brest.fr/IUT_BREST/

CFAI de Bretagne

ZI de Kergonan - Rue Ferdinand de Lesseps - 29200 BREST
ant.brest@cfaibretagne.org - 02 98 02 03 30
www.cfaibretagne.org

L'APPRENTISSAGE INDUSTRIEL EN BRETAGNE